



CHAIRE OMC DE L'IRIC APPEL A CANDIDATURE POUR LA BOURSE DE RECHERCHE

En vue de soutenir l'excellence universitaire au cours de l'année 2022, la Chaire OMC de l'IRIC offre 13 (treize) bourses de rédaction du mémoire aux étudiants de Master II. Chacune desdites bourses est d'un montant cumulé de **500 CHF**, soit environ 317 000 (trois cents dix-sept mille) FCFA. Elles ont pour objet d'encourager les bénéficiaires à produire des mémoires de qualité dans les délais requis, dans le domaine du commerce international.

1. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

- Etre étudiant(e) dûment inscrit(e) dans un programme de Master II à l'Université de Yaoundé II (IRIC);
- Avoir achevé les cours de l'année de Master II avec succès;
- Avoir une moyenne générale d'au moins 12/20 au titre de l'année de Master I;
- Traiter d'un thème relatif au commerce international;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une quelconque sanction disciplinaire infligée par les autorités universitaires.

2. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande écrite adressée au Titulaire de la Chaire OMC;
- Un projet de recherche comprenant le thème du mémoire et une problématique succincte;
- Une attestation d'inscription dans un programme de Master II à l'Université de Yaoundé II (IRIC) au cours de l'année académique courante ;
- Une attestation d'encadrement du directeur ou de la directrice du mémoire;
- Un relevé de notes du Master I;
- Un engagement sur l'honneur à achever la rédaction du mémoire et de le déposer pour soutenance dans un délai maximum de trois (03) mois à compter de la date d'obtention de la bourse de rédaction.
- Un engagement à rembourser l'avance de bourse versée si le mémoire n'est pas rédigé par le bénéficiaire, ou s'il est déposé pour soutenance au-delà de trois mois, sauf dans ce dernier cas pour des circonstances indépendantes de la volonté du bénéficiaire.

3. SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Toutes les pièces constitutives du dossier de candidature doivent être scannées et contenues dans un seul fichier PDF. Ledit fichier unique doit être simultanément soumis aux trois adresses électroniques suivantes: chaireomc.irc@gmail.com, ifetze@hotmail.com et koutymanfred@yahoo.fr au plus tard le **lundi 05 septembre 2022 à 17h00'** (heure de Yaoundé).

4. PUBLICATION DE LA LISTE DES BENEFICIAIRES

Après examen des dossiers et délibérations, une liste des bénéficiaires des treize bourses sera publiée dans les meilleurs délais.

5. MODALITES DE PAIEMENT DE LA BOURSE

La bourse de rédaction est payée à chaque bénéficiaire en deux tranches: **180 000 F CFA** sont versés dès la publication de la liste des bénéficiaires. Le reliquat de **137 000 F CFA** est payé après la soutenance du mémoire.

26 JUL 2022


Alain Didier Dzinga
Titulaire de la Chaire OMC
de l'IRIC - Université de Yaoundé II